



Reprise immobilier d'entreprise

Par **Gast45**, le **30/01/2016** à **17:28**

Bonjour,

J'ai un projet de reprise d'un groupe constitué de plusieurs entreprises et de 2 SCI détentrices des bâtiments de 2 sociétés sur 3.

Afin d'étaler ma dette de reprise sur 15 ans pour une partie je souhaite créer une SCI qui reprenne les bâtiments des 2 autres SCI en sachant que les bâtiments font toujours l'objet de crédit bancaire et d'un crédit. Ce dernier se termine en mars 2016.

Les bâtiments ont fait l'objet d'une nouvelle valorisation supérieure à la valeur d'achat.

Cette opération va générer de la plus value et de l'imposition.

J'aimerais donc connaître le calcul de cette imposition et les différentes possibilités s'offrant à moi pour monter le projet le plus approprié possible.

Merci par avance des conseils que vous pourrez m'apporter.

Par **morobar**, le **30/01/2016** à **18:14**

Bonjour,

Vous vous trompez d'endroit pour exposer vos problèmes de gestion.

Ici c'est un site d'entraide juridique animés par des bénévoles, pour résoudre ou conseiller à propos des petites controverses de tous les jours.

Par pour économiser une expertise comptable ou fiscale.

Il existe des groupes de discussion orientés vers la finance, les activités bancaires et la bourse, peut-être y trouverez-vous des experts fiscalistes.